LE JOURNAL DE DÉCLIC 17/18 **N°37 AUTOMNE - HIVER 2020**

DÉCLIC 17 | 18

ASSOCIATION DES QUARTIERS DE LA PLACE DE CLICHY, DES AVENUES DE CLICHY ET DE SAINT-OUEN

Une des deux entrées de la station Pont Cardinet, située dans un immeuble de la ZAC, rue Cardinet.

LIGNE 14 LE PROLONGEMENT ENFIN !

NOTRE QUARTIER
Les commerces de l'avenue de Clichy

BUDGETS PARTICIPATIFS
Le "Parcours des Impressionnistes" bientôt mis en place

VÉGÉTALISATION
La rénovation de la mairie du XVIIe

CIRCULATION
La situation ubuesque de notre quartier

AVANIES
Le square Burq de nouveau dans la tourmente

avant-propos

LA LIGNE 14 AUX BATIGNOLLES : ELLE ARRIVE !

On ne l'attendait plus après des années de report et pourtant, sauf catastrophe de dernière minute, à la mi-décembre, la ligne 14 va arriver dans les quartiers des Batignolles et des Epinettes avec les stations Pont Cardinet puis Porte de Clichy en janvier 2021. Le prolongement dessert aussi les stations Clichy-Saint-Ouen et Mairie de Saint-Ouen. Ces 5,8 kilomètres vont avoir un impact positif pour le quotidien des usagers de Paris et ceux qui empruntent la ligne 13.

Quels changements pour nos quartiers ! Cela va sûrement modifier la perception des Batignolles et des Epinettes. Avec un effet très positif. Fini le terminus à Saint-Lazare. Et quel soulagement en cette période de flou sanitaire. Le centre de Paris en cinq minutes dans le métro le plus high-tech au monde. A côté de chez nous. A nos portes. Vivement le 14 décembre pour la ligne 14 à 14 heures !

Cette ligne 14 qui a fêté ses 20 ans en 2018 s'inscrit dans le cadre du Grand Paris Express avec ses 68 stations et 200 km, ses 4 nouvelles lignes (15, 16, 17 et 18) ce qui en fait actuellement le plus grand chantier urbain d'Europe ! Rendez-vous en 2030 quand tout sera fini.

La ligne 14 prolongée va pouvoir remplir trois objectifs :

- désaturer la ligne 13 (25 % d'usagers en théorie !),
- renforcer les correspondances avec le RER C, la ligne L du Transilien, le tramway,
- et accompagner le développement urbain des quartiers traversés.

Ces photos prises par l'auteur lors d'une visite organisée pour des membres de notre association en mars dernier montrent la station Pont Cardinet en cours d'aménagement.

Cette arrivée à une semaine de Noël est presque un cadeau, car nous aurons en plus, si tout va bien, de nouvelles rames sorties d'usine début 2019 et en cours d'essais. Vivement Décembre !

PHILIPPE LEFRANÇOIS

SOMMAIRE

→ ÉDITORIAL
- Ubu à Paris ? ....p. 3

→ DÉCLIC SUIT LES DOSSIERS
- Les bacs à plantes de La Fourche et de la Placette enfin réhabilités.... p. 4
- Cimetière Montmartre : à quand une nouvelle entrée ?....p.4
- Il faut réformer les bugets participatifs ....p. 5
- Porte Pouchet : la réussite du jardin Hans et Sophie Scholl.... p. 5
- Une fresque égaie la rue Fragonard.... p. 6
- Du véritable usage des "Coronapistes".... p. 6

→ DANS NOTRE QUARTIER
- Les commerces de l'avenue de Clichy entre heurts et malheurs.. p. 6

→ TRANSPORTS
- Enfin ! Le prolongement de la ligne 14 inauguré le 14 décembre.... p. 8

→ NOS ACTIONS
- Le "Parcours des peintres impressionnistes" installé début 2021 .... p. 10
- Municipales 2020 : les maires tiendront-ils les promesses des candidats ?....p. 13

→ CADRE DE VIE
- Square Burq : après la "cage à foot", la destruction du kiosque.... p. 14
- Rénovation et végétalisation pour la mairie du XVIIe.... p. 16
- La circulation dans notre quartier : un casse-tête permanent.... p. 18
- Notre site declic1718.org et bulletin d'adhésion.... p. 20

QUATRE NOUVEAUX **PIEDS D'ARBRE VÉGÉTALISÉS** AVENUE DE CLICHY

Il a fallu déployer beaucoup d'énergie aux animateurs du CCQ Grandes Carrières (certains sont adhérents de déCLIC 17/18) pour que quatre nouveaux pieds d'arbre (à droite) soient végétalisés en octobre, avenue de Clichy entre la rue Pierre Ginier et la Fourche côté XVIIIe. Ils complètent les quatre premiers installés depuis plus d'un an qui ont bien supporté les aléas climatiques et qui se portent plutôt bien (à gauche).

éditorial

UBU À PARIS ?

La gestion d'une ville comme Paris est loin d'être une sinécure et toutes les décisions ne sont sûrement pas faciles à prendre.

Le découpage de la ville en 17 entités municipales ne facilite sûrement pas les choses et les différences de couleur politique entre les mairies d'arrondissement et la mairie centrale ajoutent un surcroît de complexité. Sans compter que la théorie des dominos s'applique et que, comme le battement de l'aile d'un papillon ici peut provoquer un cyclone là-bas, une décision qui semble mineure ici peut avoir des impacts importants plus loin ou plus tard.

Il n'empêche. Les citoyens de base que nous sommes sont souvent dubitatifs devant des options prises qui leur apparaissent délirantes et dont ils paient au quotidien les conséquences : ils regrettent l'absence de toute concertation qui aurait, dans bien des cas rapproché la décision du terrain. Et qui leur aurait permis, après un exposé des tenants et des aboutissants, d'accepter plus facilement une mesure dont ils ont à subir les inconvénients.

Il en est allé ainsi de **la mise en sens unique de l'avenue de Clichy en janvier 2019**. Une réunion publique s'est tenue préalablement en février 2018. Le projet a été détaillé, les habitants se sont exprimés. Chacun est reparti en étant convaincu qu'il devait adapter son cas particulier aux exigences de l'intérêt général. Ce qui n'a pas empêché, en janvier 2019, une mise en œuvre désordonnée. Nos mises en garde aux élus responsables n'ont reçu, déjà, qu'un total mépris. Le désordre a duré plusieurs mois.

> Les citoyens regrettent l'absence de concertation qui aurait, dans bien des cas, rapproché la décision du terrain.

Dix-huit mois plus tard, en juin 2020, entre les deux tours des Municipales – gage à des alliés espérés pour le second tour ? –, l'installation des "Coronapistes" avait au moins le mérite de la clarté, ou du cynisme. Cette fois pas la moindre concertation. **Au prétexte de l'urgence sanitaire, la mairie de Paris passe en force.** Marquage au sol en une nuit, pour une somme rondelette. Roule toujours… En fait ne rouleront que les vélos, moins sans doute qu'espéré. L'argument avancé : délester la ligne 13 s'est révélé être une farce ou pire un alibi. Et pour les autres véhicules, ce sera le grand embouteillage. Conséquence : les bus – nombreux sur ce trajet qui est une des pénétrantes depuis le nord-ouest de la capitale jusqu'à Paris centre – ont mis plus d'une dizaine de minutes pour, aux heures de pointe, couvrir les 400 m qui séparent la Fourche et la place de Clichy. Et un embouteillage permanent est la règle avenue de Saint-Ouen, les pistes cyclables étant utilisés comme voie auxiliaire pour la circulation en cas de stationnement le long du trottoir et de voie de stationnement pour les camions qui effectuent des livraisons. A nouveau, nous avons alerté les élus responsables. Ils ne nous ont pas répondu, l'habitude était prise depuis dix-huit mois.

Pour remédier à cette situation, **la mairie n'a rien trouvé de mieux que d'interdire purement et simplement la circulation sur l'avenue de Clichy depuis La Fourche jusqu'au nord de Brochant, au croisement avec la rue Guy Môquet.** Ulcérés, les riverains n'ont d'autre choix que d'obtempérer.

De la même façon, la mairie de Paris a fait un cadeau de plus au lobby des limonadiers : l'autorisation d'installer des terrasses provisoires accordée au lendemain du déconfinement – elles devaient être démontées au 30 septembre – a été prolongée fin août jusqu'en juin 2021. Les riverains, qui en ont subi les nuisances sans que la Ville ne touche de royalties, n'ont pas eu d'autre choix que de prendre leur mal en patience.

Sur ces espaces de "convivialité", les règles de distanciation physique ont été régulièrement bafouées : les consommateurs n'étaient pas tenus de porter un masque alors même que les passants tentant de se frayer un passage sur leur trottoir entre les tables portaient, eux, le masque. Ces maxi-terrasses ont sûrement contribué à alimenter en testés « positifs » la pandémie renaissante.

Pour ne pas sembler rester complètement sourde aux protestations des riverains, **la mairie a bien tenté de nous faire croire qu'elle allait être plus exigeante quant au respect des horaires des terrasses.** Encore faut-il qu'elle ait les moyens de verbaliser ! De nombreuses plaintes de riverains pour tapage tardif émises depuis n'ont connu aucune suite.

Maxi terrasses, "Coronapistes" cyclables "provisoires", il semble que la mairie, au nom de la loi d'urgence sanitaire, prend des décisions à la hussarde sans en mesurer toutes les conséquences et doit ensuite en prendre d'autres dans l'urgence ne pas se déjuger. Il est plus facile de persévérer que de reconnaître qu'on a pu se tromper, au risque de se mettre à dos le lobby des limonadiers : dans ce métier, on voit beaucoup de monde ! Et puis on l'a assez dit : Paris aime la fête…

DÉCLIC 17 | 18

LE JOURNAL DE *dé*CLIC 17/18
N°37 - AUTOMNE- HIVER 2020
Tirage : 4 000 ex. Prix : 1 €
Directeur de la publication : **Philippe Limousin**
Conseil d'administration : **Vito d'Alessandro, Sebastian Brillout, David Chapotin, Michel Lebondidier, Philippe Lefrançois, Philippe Limousin (président), Ignace Manca, Pierette Mani, Françoise Mousel, Cécile Urbain, Claus Vogt.**

- Le contenu publié dans DÉCLIC 17/18 n'engage que ses auteurs
- Tous droits réservés • Photos : déCLIC 17/18
- Crédits photographiques : déCLIC 17/18, sauf mention contraire

- Conception graphique : **Marcusmixedmédia**
- Coordination éditoriale et mise en pages : **Idir Masson**
- Impression : Imprimerie Corlet - 14110 Condé-sur-Noireau
- Relations avec les annonceurs : Philippe Lefrançois, Philippe Limousin, Pierette Mani

***dé*CLIC 17/18**
3 rue Etienne Jodelle
75018 Paris
Tél. : 01.42.94.07.75
www.declic1718.org

Déclic 17/18 suit les dossiers !

L'ANNÉE 2020 A ÉTÉ ATYPIQUE À PLUS D'UN TITRE. SI ELLE A ÉTÉ BOULEVERSÉE PAR LES CONSÉQUENCES DE LA PANDÉMIE DE COVID 19, ELLE A ÉGALEMENT ÉTÉ UNE ANNÉE D'ÉLECTIONS MUNICIPALES. L'EFFET CONJUGUÉ DE CES DEUX FACTEURS N'A PAS ÉTÉ SANS INCIDENCE SUR NOS ACTIVITÉS. QUE L'ON N'A PU CONTINUER QU'AU RALENTI !

LES BACS À PLANTES DE LA FOURCHE ET DE LA PLACETTE ENFIN RÉHABILITÉS

Nous le réclamions depuis des mois. Les plantes installées fin juillet 2019 dans les bacs de la placette du 37-39 avenue de Clichy et celles qui ont été mises en place un peu plus tard à La Fourche (toutes issues des projets de budgets participatifs votés par les habitants de notre quartier) qui n'avaient pas résisté à la canicule et aux mauvais traitements ont été partiellement changées.
C'est mieux et nous remercions Geoffroy Boulard, maire du XVIIe, qui s'y était engagé lors d'une rencontre en septembre avec des adhérents de déCLIC 17/18.
C'est mieux mais ce n'est toujours pas satisfaisant. Nous avons demandé le remplacement des petits bacs par des bacs plus grands car, comme on le voit sur la photo ci-contre - et malgré le réalignement récemment opéré -, un des petits bacs a déjà été déplacé. En outre, si l'on ne garnit pas de plantes foisonnantes les bacs qui accueillent les lauriers arbustifs, ils sont utilisés comme poubelles et nous sommes las de passer chaque jour pour enlever les déchets. Des plantations basses qui occuperaient ces bacs de 1 m² seraient un frein à leur vandalisation.
Enfin, que penser de la permanence de ce panneau publicitaire malgré les promesses renouvelées de le démonter pour permettre de faire grimper des plantes sur ce mur-pignon et de réaliser la fresque votée en 2018 (!) lors des budgets participatifs ?
Un pas en avant, deux pas en arrière ?

Les effets conjugués de la sécheresse et du confinement avaient été fatals aux plantes de plusieurs bacs. La DEV est intervenue début octobre et de nouvelles plantations ont été réalisées que l'on espère plus résistantes.

Plébiscitée par les Parisiens lors des votes aux Budgets participatifs 2018, la restauration de l'entrée du métro La Fourche dans son état de 1911, qui a reçu l'aval de la RATP, n'a pas encore connu un semblant d'exécution !

IL FAUT RÉFORMER LES **BUDGETS PARTICIPATIFS**

Depuis leur deuxième édition en 2017, déCLIC 17/18 joue le jeu des budgets participatifs et fait campagne pour les projets qui lui semblent dignes d'intérêt, qu'ils soient portés ou non par ses adhérents. Nous avons connu des succès qui nous font plaisir : la piétonisation de la rue Saint-Jean, la réfection des trottoirs des rues La Condamine et des Dames ont amélioré le cadre de vie des habitants, la végétalisation de la placette du 37-39 avenue de Clichy, même si elle n'est pas encore à la hauteur de nos espérances, a tout de même apporté un grand mieux, le Parcours des peintres Impressionnistes est en bonne voie et devrait être installé début 2021 *(voir page 10)*. Certains de nos projets ont été repris par la mairie du XVIIe : piétonisation de la rue des Moines le week-end (dans le cadre de l'opération « Paris Respire ») et installation de panneaux explicatifs de la bio diversité dans le parc Martin Luther King. Même si leur réalisation prend plusieurs années !!!
C'est pour cela que nous sommes très en colère quand des projets que nous avons portés et qui ont été élus par les habitants ne reçoivent pas un début de concrétisation quatre à cinq ans après leur adoption à cause d'un immobilisme incompréhensible des parties concernées. C'est le cas de la fresque que nous devons faire réaliser sur le mur pignon du 41 avenue de Clichy et qui doit compléter la végétalisation de la placette. La dépose du panneau publicitaire n'est pas encore commencée et rien ne se passe côté ravalement.

UN BUDGET DE 300 000 €

C'est également le cas pour la réfection de l'entrée du métro La Fourche, un projet arrivé en tête des suffrages dans le XVIIe en 2018. Lors d'une récente réunion, nous avons appris incidemment que ce projet *« n'entrait pas dans les priorités de la RATP »* qui, pourtant, s'était associée au projet déposé par déCLIC 17/18, annonçant affecter 300 000 euros pour ces travaux de réhabilitation. Et pour la réfection des trottoirs de l'avenue de Clichy, reportés sine die selon la même source, pour *« des raisons d'encombrements des projets »*.
De qui se moque-ton ? Alors que la Mairie de Paris se targue de consacrer 5 % du budget d'équipement sur la mandature soit un demi milliard d'euros, elle ne se donne pas les moyens de les réaliser.
Il est fort à parier que les Parisiens finissent par se lasser et ne jouent plus le jeu. La pause de 2020 doit être l'occasion de réfléchir en profondeur aux objectifs et aux moyens à mettre en œuvre pour améliorer les processus actuels. Déclic 17/18 est prête à apporter sa pierre à ce débat.

CIMETIÈRE MONTMARTRE : À QUAND LA NOUVELLE ENTRÉE ?

Aménager une entrée supplémentaire au cimetière Montmartre, voilà des années que notre association le réclame. Cet espace de onze hectares clos de murs n'est actuellement accessible que par la seule entrée de la rue Rachel. On ne citera que pour mémoire l'entrée de la rue Joseph de Maistre entrouverte le seul jour de la Toussaint. Cette nouvelle entrée permettrait aux riverains qui rejoignent la place de Clichy de le faire par une promenade « verte ». Et aux touristes qui le visitent de le traverser.
Régulièrement, des élus parisiens reprennent cette demande, sans suite. Elle est maintenant légitimée par les conclusions de l'Enquête publique visant au classement du cimetière. Publiée en mars 2019, cette enquête identifie « une topographie particulièrement riche, faite de belvédères, trémies et de promontoires offrant des ambiances paysagères différentes, des perspectives et des points de vue remarquables » et encore « une collection statuaire remarquable », concluant sur « la forte demande pour que cet espace arboré profite davantage aux habitants du quartier », alors qu'il n'est ouvert actuellement que « par une seule entrée confidentielle ».
Déclic 17/18 avait présenté au budget participatif 2019 le projet d'une entrée supplémentaire dans un lieu parfaitement identifié, face au 57/59 rue Ganneron, qui ne nécessiterait le déplacement d'aucune tombe et où le dénivelé est faible.
Las, dans le XVIIIe arrondissement, en 2019, seuls les projets estampillés « quartiers populaires » ont été adoptés. Le cimetière Montmartre victime de la « discrimination positive » ?
On nous assura néanmoins que cette ouverture serait bien réalisée. Dans son programme pour les élections municipales, Eric Lejoindre s'engageait à « faire du cimetière Montmartre un lieu de passage et de promenade ». Devrons nous encore attendre six ans ? C'est déjà précisément cet endroit que la Ville de Paris avait identifié pour ouvrir une entrée rue Ganneron publiant le dessin d'architecte d'un portail néo-classique.
C'était en 1910…

L'emplacement de la future porte qui avait été identifié par déCLIC 17/8 est celui qui a été retenu dans l'étude de l'APUR (atelier parisien d'urbanisme) ci-dessous. Une étude de 1910 y situait déjà une entrée supplémentaire. Comme en témoigne le dessin d'un portail néoclassique que nous avons retrouvé.

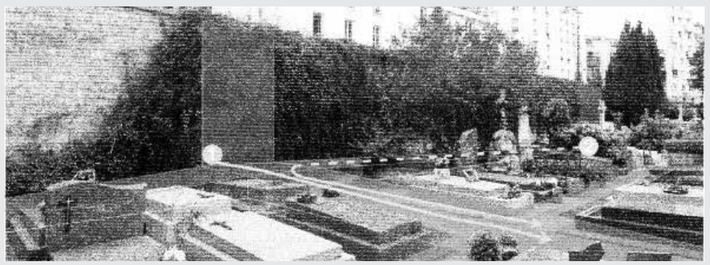

PORTE POUCHET : LA RÉUSSITE DU **JARDIN HANS ET SOPHIE SCHOLL**

Nous en avions parlé dans le numéro Automne-Hiver 2019 de Déclic 17/18 : le jardin qui fait le trait d'union entre la porte Pouchet et Saint-Ouen semblait promis à une belle réussite. Il a fallu un an de travaux complémentaires pour qu'il soit ouvert au public. C'est aujourd'hui chose faite. Les options choisies (jardin ouvert, liaison par le dessous du périphérique avec les jardins de Saint-Ouen, mini terrains de foot, aires de jeux attractives) rencontrent l'adhésion du public : des dizaines d'enfants et les adultes qui les accompagnent profitent, dès que le temps le permet, de la pelouse, des aires de jeu et des bancs. Tandis que les terrains de foot ne désemplissent pas.

Déclic 17/18 suit les dossiers !

UNE FRESQUE ÉGAIE LA **RUE FRAGONARD**

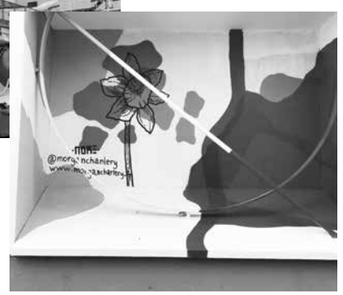

Petite rue qui part du bas de l'avenue de Clichy, derrière l'entrée de la station du RER E, la rue Fragonard vient de s'enrichir d'une impressionnante fresque qui couvre les sous-bassements d'un mur aveugle. Réalisée en partenariat avec les habitants du quartier, cette fresque a pour but d'égayer une portion de rue très minérale.

C'est pourquoi ce sont des thèmes de fleurs et de plantes qui ont été retenus.
Un peu plus loin vers l'est, c'est un édicule qui conduit à un parking qui a été peint de couleurs vives. Cette fresque végétale a reçu le soutien de l'association Passerelles 17 et de la RIVP propriétaire du bâtiment.

DU VÉRITABLE USAGE **DES "CORONAPISTES..."**

Dans le haut de l'avenue de Saint-Ouen, un florilège des différentes façons de pallier la dévolution d'une partie de l'avenue au profit des cyclistes : les « Coronapistes » empruntées par les autres usagers de la route pour cause de stationnement dans la seule voie possible ou utilisées comme aires de livraison pour ne pas bloquer le trafic sur la seule voie disponible (en bas à gauche). Les cyclistes passent où ils peuvent (en bas à droite) !

LES COMMERCES ENTRE HEURTS

LES CONSÉQUENCES DE LA CRISE SANITAIRE QUE NOUS CONNAISSONS N'ONT PAS FINI DE SE FAIRE SENTIR SUR LA FERMETURE DES COMMERCES DE L'AVENUE DE CLICHY. MÊME SI QUELQUES ÉCLAIRCIES REMETTENT ÇA ET LÀ LE BAROMÈTRE DANS LA BONNE TENDANCE !

Il y a plus de vingt-cinq ans, déCLIC 17/18 naissait de la volonté d'une dizaine de riverains de l'avenue de Clichy de ne pas baisser les bras devant le délabrement commercial de l'avenue, escomptant que de petites victoires allaient peu à peu lui redonner le lustre qu'elle avait perdu. En effet, au cours du XXe siècle, entre restaurants et traiteurs, les bourgeois venaient depuis le centre de Paris fréquenter ce haut lieu de la gastronomie parisienne (voir sur le site déclic1718.org notre article « La période faste de l'avenue de Clichy » dans la rubrique Histoire). Jusqu'aux années 1970, cela valait aussi pour les habitants du quartier qui trouvaient sur l'avenue de Clichy les commerces et les services répondant à leurs attentes. Mais, en très peu de temps, cet appareil commercial a connu une importante dégradation : les commerces proposant des produits de qualité n'ont pas su assurer leur succession et, sans doute, l'enchérissement des loyers a attiré des commerces bas de gamme ciblant une clientèle d'au-delà du périphérique. Résultat : on comptait jusqu'à cinq magasins de fripes qui étalaient illégalement leurs cartons sur les trottoirs et l'avenue était gangrénée par la voiture.

LES ESPOIRS NÉS DE LA RÉFECTION DE L'AVENUE

La réfection de l'avenue, terminée en 2013, de la place Clichy à La Fourche menée après une concertation exemplaire à laquelle notre association a pris une grande part a fait naître de grands espoirs. Renforcés par la signature, en mars 2016, à l'initiative de notre association, d'une Charte de qualité des commerces de l'avenue de Clichy, cosignée par l'Hôtel de Ville, les maires des XVIIe et XVIIIe arrondissements, la Chambre de commerce et déCLIC 17/18. Qu'en est-il aujourd'hui cinq ans plus tard, ou presque ?

DE L'AVENUE DE CLICHY ET MALHEURS

Le fromager installé au 21 avenue de Clichy est à même de faire revenir dans cette partie de l'avenue des habitants en quête de commerces de qualité

Malgré les « marches citoyennes » avec des élus, le bilan est décevant. S'il faut se réjouir de certaines avancées : la modernisation du Monoprix de La Fourche qui en a fait un magasin tout à fait honorable, la transformation, au n°23, d'un ED miteux devenu Dia en un Carrefour City acceptable quoique nettement plus cher, la récente renaissance du fromager du 21 à qui on souhaite le succès, côté alimentaire le bilan est relativement maigre. L'ouverture très attendue en lieu et place du Crédit Lyonnais de La Fourche d'un magasin de produits bio Bio C' Bon devrait mettre fin à plus de cinq ans de fermeture de cette surface de vente magnifiquement placée.
Plus au nord, la bonne résistance du Purity-Fort et l'installation d'une enseigne « Les nouveaux Robinsons » et d'un Carrefour City (la Halle de Clichy) de très bonne tenue au n°88 feraient presque oublier la verrue que constitue la façade du magasin Super U que l'on aimerait bien voir rénovée. Quelques magasins qualitatifs se maintiennent du côté de la rue des Moines et l'étal du marchand de fruits et légumes situé en face de la rue Brochant est toujours un régal pour les yeux. Enfin, il faut saluer tout au nord, près de la porte, l'ouverture d'un supermarché à l'enseigne Intermarché, un des rares à Paris.

LES KEBABS SUCCÈDENT AUX KEBABS

Côté restauration, ce n'est guère brillant : les Kebabs se succèdent, leurs enseignes rivalisant de vulgarité. On en compte 5 entre la place et la Fourche, un traiteur asiatique et un restaurant pakistanais complétant l'offre, plus une boucherie halal. L'ennui naquit un jour de l'uniformité. Quelques lieux proposent une petite restauration. Deux tabacs et quelques cafés qui étalent de petites terrasses sur les trottoirs encombrés fréquentés par les amateurs de jeux à gratter ne donnent pas vraiment envie de s'y arrêter pour boire un café. Leurs auvents constellés de crottes de pigeon et de lichen verdâtre mériteraient bien un coup de neuf...
Plus au nord, après la Fourche, c'est encore la domination des kebabs – certains ont installé des auvents non conformes clignotants pour qu'on les repère davantage. Des élus du XVIIe s'étaient engagés à les faire supprimer, il y a de cela dix-huit mois... – avec leurs vitrophanies toutes semblables, vraisemblablement fournies par leurs grossistes. Un peu plus bas, en particulier au croisement de la rue Lacroix ou de la rue du Dr Heulin, les devantures défigurent l'ensemble du pied de l'immeuble.
L'éclaircie est plutôt venue des enseignes de non-alimentaire. Si on déplore la fermeture de la Halle aux chaussures, due aux difficultés de l'enseigne plus qu'à la situation de ce magasin en particulier, la fin programmée de la présence d'une enseigne « Z » au numéro 22, l'arrêt de certains magasins qualitatifs comme le Monoptic et la transformation de bazars chinois en enseignes encore plus criardes, des progrès ont été réalisés. En témoignent le Centre dentaire Dentellia, le magasin Fitshop de produits de fitness qui a remplacé Delaveine au n°58, l'agence Bonjour Oscar qui, au coin de la rue des Dames, a succédé au magasin Snipper dont le rideau de fer était tout un programme, le futur hôtel qui comblera la dent creuse du 15. Mais quand ? car la situation de l'hôtellerie n'est pas brillante en cette époque de Covid 19 (le permis de construire vient d'être prolongé...). Comme la relative discrétion des trois magasins Guerrisol restants (le magasin Guerrida au numéro 52 est actuellement fermé et cherche un repreneur).
Au nord, au n°93, un futur centre de santé ophtalmologique devrait ouvrir là où était installé le soldeur de livres. Et le Gifi qui a remplacé Tati, lui-même succédant à La Redoute, a rénové sa façade dans des tons plutôt neutres. Si la qualité reste celle de Tati, les prix, eux, sont nettement plus élevés. Plus on descend vers la porte, plus la situation des magasins semble stable et les enseignes perdurent un peu plus longtemps.

DES ENSEIGNES CRIARDES ET DES VITROPHANIES AGRESSIVES

Il n'en reste pas moins que l'avenue de Clichy souffre d'un mal généralisé : la mauvaise qualité des magasins qui défigurent des pieds d'immeuble pour beaucoup de belle facture. Ces devantures aux tons criards et aux matériaux bas de gamme, aux vitrines constellées de vitrophanies agressives et souvent hors la loi (les pharmacies n'échappent pas à cette tendance) dissuadent les piétons de flâner. Et pourtant, une autre politique est possible. En témoigne dans notre quartier la belle unité des magasins situés rue Lemercier entre la rue Clairaut et la rue des Moines qui ont tous adopté une couleur neutre et une signalétique élégante.
Ce qu'il est possible de réussir là-bas serait-il impossible à réaliser ici ?

IGOR MARAIS

Ce que l'on aimerait voir se généraliser : une devanture qualitative (Oscar, à gauche), remplaçant avantageusement un magasin à la décoration agressive (Sniper, à droite) !

transports

ENFIN ! **LE PROLONGEMENT DE LA LIGNE 14** ANNONCÉ POUR LE 14 DÉCEMBRE !

IL AURA FALLU PRÈS DE DOUZE ANS, DONT TROIS ANS DE RETARD, POUR QUE LA LIGNE 14 SOIT PROLONGÉE DE 5,8 KM VERS LE NORD DEPUIS SAINT-LAZARE JUSQU'À LA MAIRIE DE SAINT-OUEN. CE DEVRAIT ÊTRE FAIT LE 14 DÉCEMBRE, DATE ANNONCÉE POUR L'INAUGURATION. DES QUATRE STATIONS SUPPLÉMENTAIRES, SEULES TROIS SERONT MISES EN SERVICE. LA STATION PORTE DE CLICHY OUVRIRA, SI TOUT VA BIEN, EN JANVIER 2021.

Première ligne de métro entièrement automatisée, inaugurée en 1998, la Ligne 14 a immédiatement connu un grand succès. Elle transporte 500 000 passagers par jour entre Saint-Lazare et Olympiades. Son extension vers le nord jusqu'au Carrefour Pleyel et vers le sud jusqu'à Orly s'inscrit dans une vaste création de moyens de transport : « Le grand Paris Express ». Signés en 2008, les marchés d'extension vers le nord prévoyaient une mise en service en 2017. Sous la pression du politique, semble-t-il, car les études de la RATP n'estimaient possible sa mise en service qu'en fin 2018… L'installation du siège de la région Ile de France, en 2017, à la mairie de Saint-Ouen pourrait ne pas être étrangère à l'adoption de ce nouveau calendrier !

D'UN REPORT L'AUTRE…

Attendue par les milliers de personnes qui s'entassent chaque jour sur la ligne 13 au bord de l'implosion – elle affiche une fréquentation de 125 % ! – et à qui on promettait un report de « 13 à 25 % du trafic », la mise en service a été une première fois reportée de 2017 à juillet 2019 le 23 octobre 2014. Nous tirions le « signal d'alarme » dans notre journal de novembre 2014 nous insurgeant contre les « contraintes techniques et environnementales » évoquées et demandant, dans un premier temps, « d'ouvrir seulement les deux stations Pont Cardinet et Porte de Clichy », en aménageant un terminus provisoire porte de Clichy avec une boucle de retournement pour les rames. Il en avait été ainsi pour l'ensemble des lignes du métro qui, pendant des décennies, avançaient par « bonds successifs ». Mais, dans les années 2010, pour ce prolongement vers le nord de la ligne 14, la RATP choisit le « tout ou rien » : là ce fut le « rien ».
On n'a pas souvenir d'une quelconque protestation de la mairie de Paris. La mairie du XVIIe lança une pétition qui recueillit près de 4 000 signatures : rapidement, on n'en entendit plus parler.
Passés les coups de colère ou de menton, il est des connivences entre institutions…

HISTOIRES D'EAUX

Il semblerait que ce retard ait été en partie dû à des problèmes d'étanchéité à la station Porte de Clichy, les études ayant sous-estimé l'importance de la nappe phréatique. Résultat : une fois les caissons coulés la station a pris l'eau, la recherche des fuites a pris des mois, les parois étanches ont nécessité des reprises importantes et le tunnelier a été stoppé pendant près d'un an. On évoque aussi les problèmes rencontrés au passage des tuyaux de chauffage urbain (CPCU) à la porte de Saint-Ouen et des problèmes de désamiantage – dont on a connu les effets néfastes sur le prolongement du tramway T3B – autant de sujets qui sont passés sous les radars de toutes les études et qui ont fait grimper la facture de 970 millions d'euros à plus de 1,5 milliard !

PÉRENNISER LE BUS 528

Pour pallier ce retard, déCLIC 17/18 avait soutenu la création d'une ligne de bus entre Saint-Lazare et la Porte de Clichy. Il a fallu plus de huit ans pour que le bus 528 circule enfin, une ligne qu'il serait bon de pérenniser. Car la baisse de pression annoncée sur la ligne 13 pourrait être moindre qu'annoncée. En effet, depuis le début des études, deux opérations majeures ont été menées : l'aménagement de la ZAC Clichy-Batignolles, aujourd'hui pratiquement terminée, avec ses 6 500 nouveaux habitants, ses 10 000 salariés, le Tribunal de Paris et la maison des Avocats et leurs 4 500 fréquentations quotidiennes, et les Docks de Saint-Ouen, une opération d'une ampleur comparable.
Sans compter le prolongement jusqu'à Saint-Denis Pleyel annoncé pour fin 2023 et l'interconnexion avec le tramway T3B à la porte de Clichy. Et la multitude d'aménagements – dont le futur hôpital Paris Nord Saint-Ouen – qui ont fleuri sur le parcours pour bénéficier de ce nouveau transport collectif. Et encore, dans ce secteur décidément bien encombré, les très coûteux et très dispensables Jeux Olympiques, toujours annoncés pour 2024.

« LE PLUS GRAND MÉTRO DE FRANCE »

Pour faire face à cet afflux de voyageurs – on attend 1 million de trajets quotidiens quand l'extension vers le sud aura été mise en service – le matériel roulant a été complètement remplacé, les rames actuelles migrant vers les lignes 4 et 11 en cours d'automatisation. 72 rames de 8 voitures (contre six actuellement) ont été livrées et progressivement mises en service occupant les quais dont la longueur avait été prévue dès l'origine à 120 m. Pendant cette période de transition, des trains dits « courts » et des trains dits « longs » ont coexisté sur la portion d'origine, annoncés sur les panneaux lumineux, les portes palières inutilisées étant provisoirement cerclées de rouge. Ces rames dont on attend une diminution du niveau sonore de 40 % pourraient accueillir 1200 passagers dont 184 places assises, ce que la RATP présente comme « le plus grand métro de France ».
Pendant ce temps, à bas bruit, le prolongement vers Orly continue. Un des tunneliers a commencé à creuser en avril 2019 vers le sud. L'ouverture de cette dernière portion est prévue pour 2024.

IGNACE MANCA

LES PRINCIPALES DATES DU CHANTIER

AVRIL 2009
Approbation du dossier par le STIF
JANVIER-FÉVRIER 2012
Enquête publique
OCTOBRE 2012
Déclaration d'utilité publique
JUILLET 2014
Début des travaux de génie civil
SEPTEMBRE 2015 – JUILLET 2017
Creusement du tunnel
SEPTEMBRE 2016 – FÉVRIER 2019
Pose des équipements ferroviaires
AOÛT 2017 – 2019
Aménagement des stations et du tunnel
2019-2020
Essais et marche à blanc

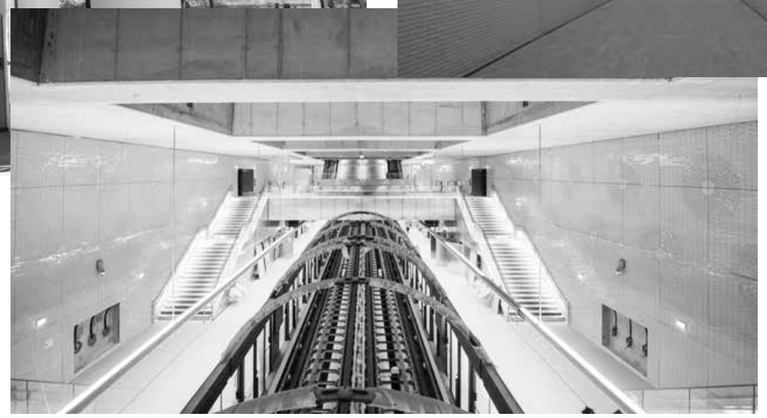

A gauche, l'entrée de la station Pont Cardinet mi-novembre. A un mois de l'ouverture, la signalétique fait encore défaut. Comme celle de la rue Rostropovitch qui devrait ressembler au dessin d'architecte ci-dessus.
Ci-contre, à gauche, deux photos de l'intérieur de la station, presque terminée. (©Isabelle Bonnet-RATP)

UN **“PARCOURS DES PEINTRES IMPRESSIONNISTES”** INSTALLÉ DÉBUT 2021

DÉBUT 2021, UN ”PARCOURS DES PEINTRES IMPRESSIONNISTES” DEVRAIT ÊTRE CRÉÉ ENTRE LA PLACE DE CLICHY ET LA RUE DAUTANCOURT : 11 PANNEAUX AVEC LES TABLEAUX DE PEINTRES QUI ONT VÉCU OU QUI ONT TRAVAILLÉ DANS NOTRE QUARTIER. PROJET VOTÉ À NOTRE INIATIVE LORS DES BUDGETS PARTICIPATIFS 2018, CE PARCOURS EST LE FRUIT D’UNE COLLABORATION ENTRE DÉCLIC 17/18 ET LA DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES.

Depuis toujours, notre association se préoccupe de l’environnement urbain et des moyens de faire connaître le passé prestigieux de notre quartier qui a été naguère plus florissant qu’aujourd’hui. Nous parions qu’en faisant connaître cette histoire, les habitants prendraient conscience qu’il existe un patrimoine à préserver.
Dans ce cadre, en 2018 déCLIC 17/18 a pris l’initiative de travailler un projet de mise en valeur du quartier de la place et de l’avenue de Clichy.
Pour notre association, c’est une initiative de plus visant à améliorer ce secteur avec, au cœur, la même préoccupation : montrer que cette place, cette avenue surtout, méritent mieux que le sort qu’elles subissent depuis une trentaine d’années avec la trilogie bazars, friperies, kebabs et autres fast-foods.
Après la rénovation « physique » de la place et de l’avenue (voirie, trottoirs…), la Charte de qualité des commerces (reste à la mairie de Paris à veiller à son application…), notre association joue la carte de la mise en valeur du brillant héritage artistique qui a marqué notre quartier dans les années 1860-1920.

LES TRÈS RICHES HEURES NOTRE QUARTIER

Dans le “Parcours des peintres impressionnistes” que nous proposons, l’idée est de faire connaître les riches heures qu’a vécues notre quartier en exposant

6 - **Edgar Degas**
Dans un café ou L’absinthe 1876

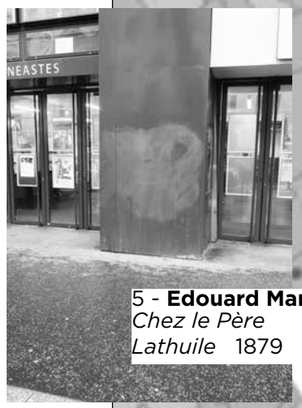

5 - **Edouard Manet**
Chez le Père Lathuile 1879

4 - **Pierre Bonnard**
Le café du Petit Poucet 1928

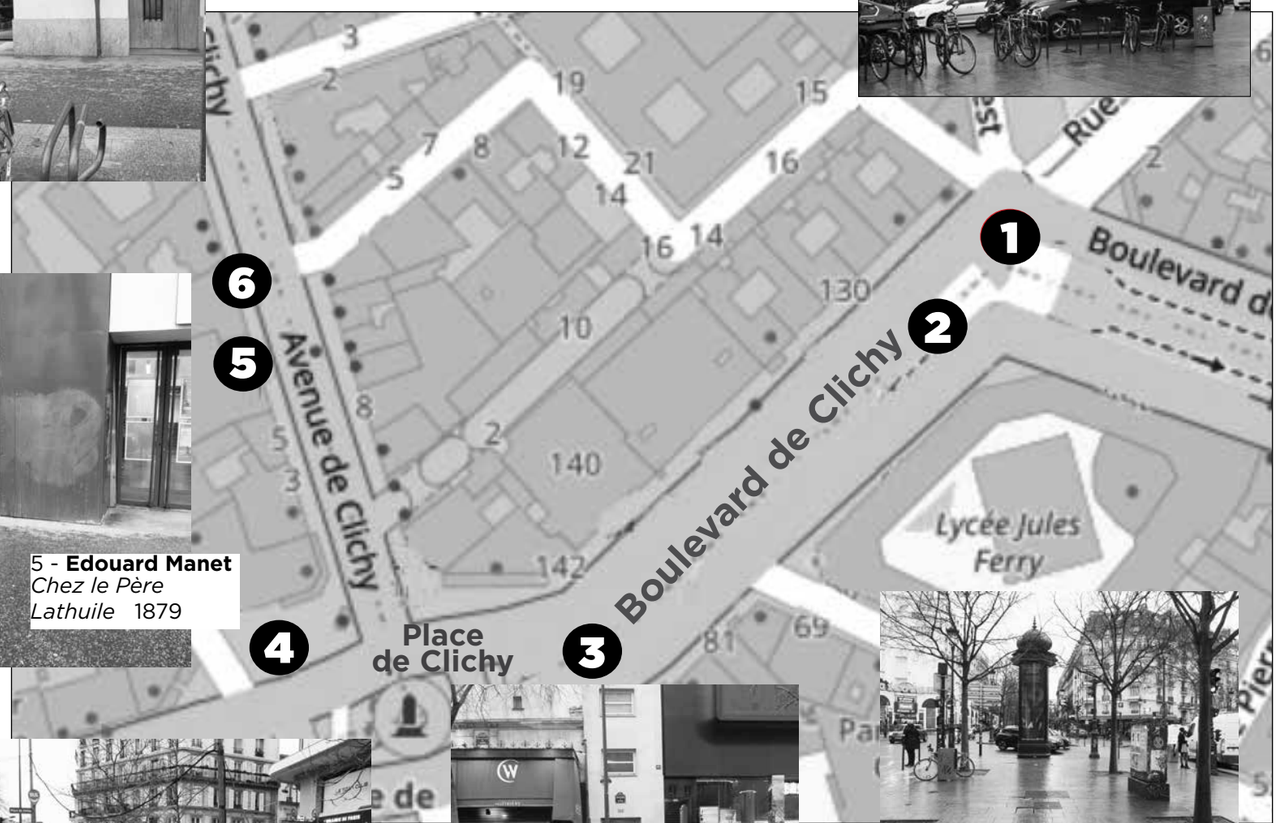

1 - **Abel Truchet**
Gaumont Palace 1913

3 – **Albert André**
Les dames du café Wepler 1926

2 - **Paul Signac**
Snow boulevard de Clichy 1886

LES ONZE PANNEAUX ET LEUR LOCALISATION

Sur ces deux plans, nous avons positionné les emplacements des 11 panneaux avec une photo du lieu qui pourrait les accueillir. Quant aux tableaux, vous les découvrirez in situ début 2021.

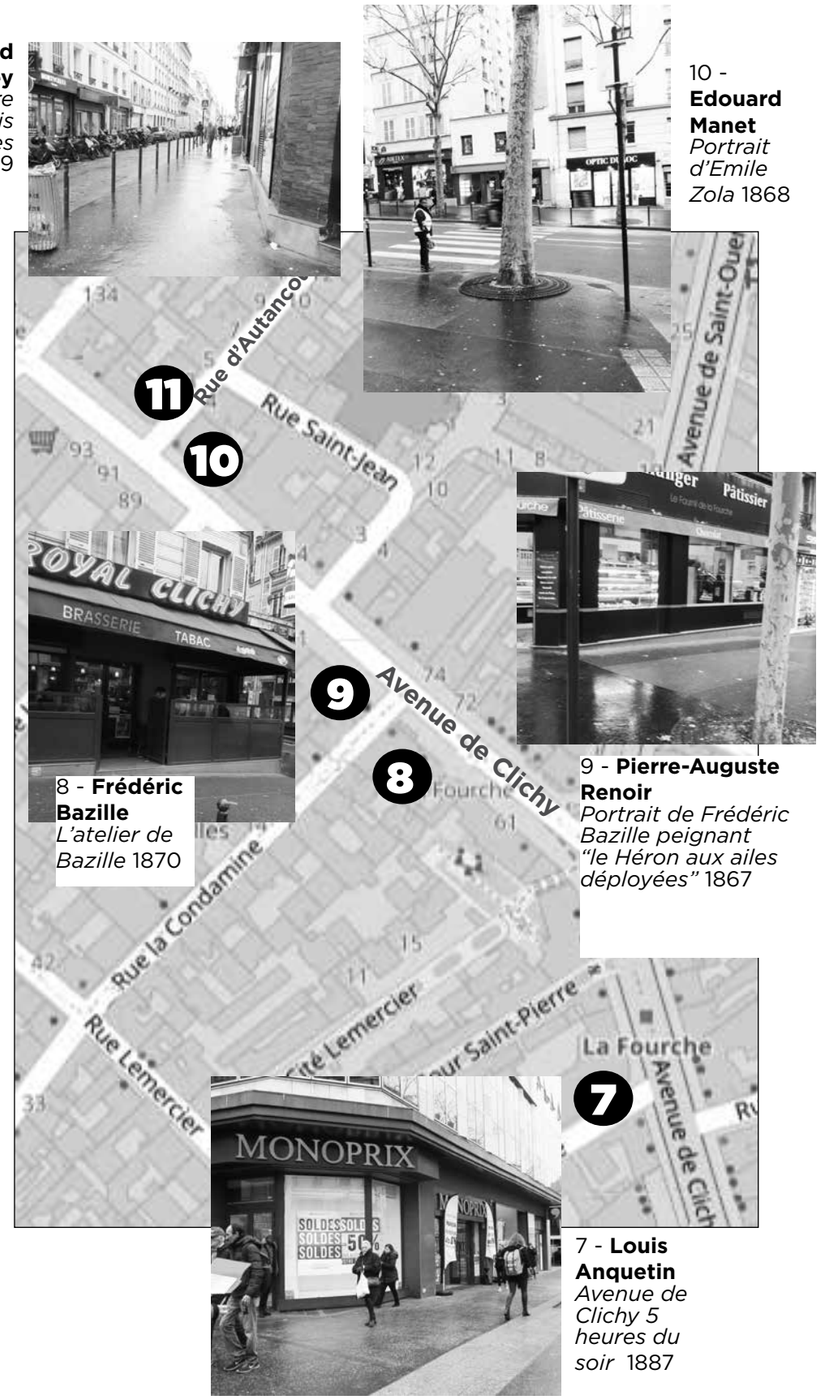

11 - **Alfred Sisley**
Montmartre vu depuis la cité des Fleurs 1869

10 - **Edouard Manet**
Portrait d’Emile Zola 1868

8 - **Frédéric Bazille**
L’atelier de Bazille 1870

9 - **Pierre-Auguste Renoir**
Portrait de Frédéric Bazille peignant “le Héron aux ailes déployées” 1867

7 - **Louis Anquetin**
Avenue de Clichy 5 heures du soir 1887

des œuvres de ces peintres, artistes prestigieux qui ont marqué l'histoire de ce quartier comme Sisley, Manet, Degas, Renoir, Bazille, Bonnard ou moins connus comme Anquetin, Abel-Truchet ou Albert André. Il n'y a pas là nostalgie d'un âge d'or mais volonté de montrer que notre quartier, par son brillant passé, vaut mieux que l'aspect auquel il est trop souvent réduit.
C'est dans cet esprit que nous avons déposé notre projet dans le cadre des Budgets participatifs 2018 dans le XVIIe arrondissement : « Itinéraire de découverte du patrimoine artistique du XVIIe », nous précisions vouloir « installer une dizaine de panneaux présentant chacun une toile d'un peintre impressionniste qui a vécu ou travaillé dans notre quartier », chacune des œuvres reproduites étant accompagnée d'un bref commentaire.
Soumis au vote citoyen le 29 septembre 2018, notre projet fut adopté.

UN TRAVAIL DE FOURMI

Le travail commençait. Il nous a fallu dans un premier temps recenser les nombreuses œuvres réalisées des années 1860 aux années 1920 qui concernent directement ce quartier. Puis, plus difficile, choisir celles qui nous semblaient les plus emblématiques.
Et aussi proposer des lieux où ces panneaux pourraient être installés – sans perturber l'espace public et la circulation des piétons – en répondant à la double exigence de visibilité et de lien entre le thème de l'œuvre, le lieu de travail ou de rencontre des artistes, arbitrages délicats.
Il y avait certes des artistes incontournables comme Renoir ou Bazille qui partageaient un atelier rue La Condamine, le jeune Zola rencontrant les artistes au café Guerbois en voisin. Par chance, Manet avait fait son portrait… Des lieux aussi comme ce fameux café Guerbois ou le restaurant du Père Lathuille avenue de Clichy.
Le choix était plus délicat pour la place de Clichy. Bonnard l'avait tant représentée : on a choisi sa vue du café Le Petit Poucet au coin de la rue Biot. Pour illustrer la brasserie Le Wepler, c'est une œuvre peu connue d'Albert André que nous avons retenue.
Van Gogh et Signac avaient l'un et l'autre représenté le boulevard de Clichy vu de la place, c'est Signac qui a été choisi… Et comme le Gaumont–Palace était lui aussi incontournable, notre choix s'est porté sur une vision quelque peu infernale d'Abel-Truchet, peintre moins connu.
Ce sont finalement 11 panneaux qui seront installés, quatre sur la place de Clichy, sept sur l'avenue en « remontant » jusqu'au coin de la rue Dautancourt.

ÉDOUARD MANET (1832-1886) ***Portrait d'Émile Zola*** **- 1868**

ÉDOUARD MANET (1832-1886) *Portrait d'Émile Zola*, 1868 Peinture à l'huile sur toile, 146 x 114 cm Paris, Musée d'Orsay © RMN-Grand Palais (musée d'Orsay) / Hervé Lewandowski

En 1868, Manet a 36 ans. Il peint le portrait de Zola, sans doute pour le remercier d'avoir pris sa défense dans la polémique soulevée par son tableau *Olympia*. À 26 ans, Zola, journaliste et romancier débutant, n'est pas riche. Il habite alors 1 rue Dautancourt. Pantalon gris et redingote noire, il est « en bourgeois », entouré d'objets symboliques. Sur son bureau, un encrier et de nombreux livres, dans ses mains *l'Histoire des peintres*, au mur une gravure du Triomphe de Bacchus de Vélasquez, un daguerréotype de l'*Olympia*, une estampe et un paravent japonais.

Déclic 17/18. *Association des quartiers de la place de Clichy, des avenues de Clichy et de Saint-Ouen*

Exemple d'un des panneaux du "Parcours des peintres Impressionnistes". Il devrait être installé au croisement entre la rue Dautancourt et l'avenue de Clichy : le "Portrait d'Emile Zola" par Manet. Emile Zola a, en effet, beaucoup vécu dans notre quartier, en particulier rue Dautancourt ou rue La Condamine. Le panneau montre le tableau, indique sa provenance et présente un texte qui justifie son choix à cet emplacement. Les 10 autres panneaux seront sur le même modèle.

Nous tenons à saluer les excellents contacts que nous avons entretenus ces derniers dix-huit mois avec les services de la DAC (Direction des affaires culturelles) de la mairie de Paris qui a négocié les droits de reproduction de chaque tableau auprès des musées français ou étrangers. La DAC travaille parallèlement à un projet de Parcours des peintres du quartier de l'Europe dans le VIIIe arrondissement qui établirait une continuité géographique et culturelle avec le projet initié par déCLIC 17/18.
Comme pour ces autres projets, les supports retenus sont des panneaux de tôle émaillée en forme de chevalet résistant aux outrages du temps et aux incivilités.
Les lieux que nous proposons pour leur installation ont reçu l'agrément de la DAC dès janvier 2020. Il reste à la DVD (Direction de la voirie et des déplacements) d'entériner ce choix.
Le dossier est bouclé. Nos interlocuteurs de la DAC prévoyaient une inauguration avant la fin de l'année. Las, la pandémie est arrivée qui pourrait retarder quelque peu cette échéance. Avec l'espoir tout de même que ce "Parcours des peintres Impressionnistes" soit opérationnel au début de l'année prochaine.

PHILIPPE LIMOUSIN

MUNICIPALES : LES MAIRES TIENDRONT-ILS **LES ENGAGEMENTS DES CANDIDATS ?**

COMME À CHAQUE ÉLECTION DEPUIS TROIS MANDATURES, NOS AVONS RENCONTRÉ EN FÉVRIER LES CANDIDATS EN LICE DANS LE XVIIe ET LE XVIIIe POUR CONNAÎTRE LES ORIENTATIONS QU'ILS COMPTAIENT PRENDRE SUR LES GRANDS SUJETS QUI CONCERNENT NOTRE QUARTIER ET AUXQUELS DÉCLIC 17/18 EST ATTACHÉ.

Transports et circulation, voierie et environnement, qualité de vie, commerces, travaux, incivilités, concertation, les questions posées aux candidats portaient sur tous les sujets sur lesquels déCLIC 17/18 intervient au quotidien. Nous n'imaginions pas alors les aménagements réalisés à la hussarde par la mairie de Paris à la mi-juin. Qui auraient fait l'objet d'interrogations complémentaires ! Voici une synthèse des réponses* des deux candidats arrivés en tête Geoffroy Boulard dans le XVIIe et Eric Lejoindre dans le XVIIIe. Elles valent pour nous engagements pour la prochaine mandature.

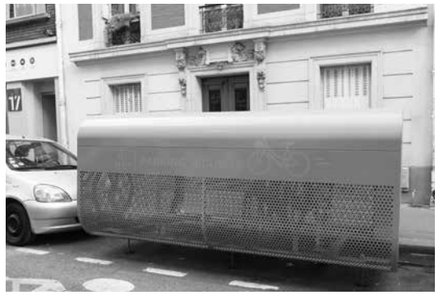

Le maire du XVIIe s'est engagé à installer des locaux sécurisés pour les vélos. C'est déjà une réalité comme on peut le constater rue Jacquemont (à gauche). Les deux candidats assurent vouloir porter plus d'attention aux espaces verts et œuvrer à une meilleure gestion des travaux sur la voie publique.

TRANSPORTS ET CIRCULATION

La place des piétons sur l'espace public est une préoccupation partagée par les deux maires qui s'engagent à apaiser *« une situation devenue intenable »*, selon Geoffroy Boulard. Ils comptent tous les deux sur la vidéo verbalisation pour faire diminuer les comportements dangereux et sur la nouvelle police municipale pour assurer *« la sécurité de tous les usagers de la route »*.
La mairie du XVIIe s'engage à doubler le nombre de stations de recharge pour véhicules électriques et à installer des stations de gonflage et des boxes sécurisés pour les vélos. Et à piétonniser une rue commerçante par quartier chaque week-end.

INCIVILITÉS

La création de la police municipale est là aussi présentée comme une réponse aux problèmes d'incivilités.

COMMERCES

Les deux élus reconnaissent la nécessité de lutter contre la mono-activité commerciale. En renforçant les moyens de la SEMAEST, pour G. Boulard et, pour E. Lejoindre, en créant « une foncière […] (« Paris commerces et proximité ») pour acquérir, sans exercer de droit de préemption, des locaux et y installer dans des conditions avantageuses des commerces et services adaptés à chaque quartier (commerces culturels, artisans de bouche, cabinets médicaux en secteur 1, commerces alimentaires biologiques et en circuits courts) ». Tous les deux sont décidés à renforcer la lutte contre les vendeurs à la sauvette dont *« l'activité illégale s'affranchit des normes sanitaires et constitue une concurrence déloyale vis-à-vis de nos commerçants »*, selon le maire du XVIIe.
Un problème auquel la mairie du XVIIIe est lourdement confrontée et qui se heurte à *« la non-présentation des papiers d'identité ou à la non solvabilité des contrevenants »*.

VOIERIE ET ENVIRONNEMENT, QUALITÉ DE VIE

Les deux maires sont convaincus que la propreté et le verdissement de nos quartiers sont des éléments clé de la qualité de la vie. Eric Lejoindre compte sur *« l'augmentation significative du budget de la propreté (+ 1 milliard d'euros) »* et il s'engage à mettre en place une « Brigade verte » *« à même d'entretenir les plantations et de nettoyer les espaces plantés dans les espaces publics ».*
La police municipale est présentée comme solution pour lutter également contre les nuisances sonores et l'occupation illégale de l'espace public que ce soit par les vendeurs à la sauvette ou par les terrasses illégales.

TRAVAUX

Tout en soulignant que la responsabilité des travaux et de leur coordination relève de la mairie centrale, les deux maires s'engagent à améliorer la situation, même si, comme le déclare le maire du XVIIIe « *la coordination des intervenants de l'espace public existe déjà* ». Le maire du XVIIe décide de créer un poste d'adjoint chargé de la coordination des travaux dans le XVIIe (il s'agit de Christophe Ledran).

ACTION MUNICIPALE, STRUCTURES DE CONCERTATION

Sans surprise, les deux maires souhaitent une participation accrue des citoyens des deux arrondissements à l'exercice municipal. Et une évolution des budgets participatifs pour plus de transparence et une meilleure efficacité.

** Vous pouvez prendre connaissance des réponses de tous les candidats sur le site internet de Déclic 17/18 à l'adresse suivante : https://declic1718.org puis en cliquant sur la rubrique "Dossiers"*

cadre de vie

SQUARE BURQ : APRÈS LA "CAGE À FOOT", LA DÉMOLITION DU KIOSQUE…

DANS LE QUARTIER DES ABBESSES, UN JARDIN EST FERMÉ PLUSIEURS MOIS, POUR DES TRAVAUX TOTALEMENT INJUSTIFIÉS. ET DEUX MOIS APRÈS LA FERMETURE, RIEN N'A COMMENCÉ…

C'est un jardin public, au cœur du XVIIIe arrondissement. Public, c'est vite dit, ce jardin est fermé au public depuis le 1er septembre, jusqu'à à mi-janvier. Déjà trois mois de perdus, alors qu'on n'est pas encore dans la mauvaise saison et qu'en cette deuxième période de confinement, le gouvernement a pris la décision de laisser ouverts parcs et jardins publics. Comment expliquer cette fermeture ? Un panneau administratif daté du 22 février 2020 annonce « Démolition du kiosque de garde ».
Ainsi, la ville de Paris se propose de démolir un édicule (3 m² au sol) édifié en 1985 quand fut aménagé ce square de 1 800m² au fond de la rue Burq qui se termine en impasse au-dessus de la rue des Abbesses. Détruire un kiosque de garde, est-ce bien raisonnable ?
Certes, voilà bien longtemps que ce kiosque est vide. La Ville estime sans doute que, dans ce jardin comme dans tant d'autres, le gardiennage est inutile, à moins qu'elle ne le juge trop coûteux. Pourtant, quel est le coût des dégradations pour les finances de la ville, quel est le coût social de voir un équipement public sans surveillance ? C'est la politique actuelle de la municipalité mais on peut imaginer qu'un jour elle revienne à une vision plus raisonnable. Et puis cet édicule, de bonne qualité, est typique de l'architecture parisienne. Détruire, disent-ils.

GARE AUX CHUTES !
Trop tard : plus de kiosque donc pas de gardien ! Impéritie ou politique de la terre brûlée ?
A moins qu'on ait un si grand besoin de regagner 3 m²… L'adjoint au maire du XVIIIe en charge des espaces verts que nous avons rencontré le 25 octobre nous a déclaré sans rire qu'il s'agissait d'installer à sa place des jeux d'enfants. Qu'espère-t-on installer sur 3m² ? Un mât de cocagne ? Gare aux chutes !

VILLE DE PARIS
Permis de démolir
N° 075 118 19 V0020 27 Février 2020
BÉNÉFICIAIRES :
Mairie de Paris - Direction des Espaces Verts et de l'Environnement
49 rue Cardinet
75017 Paris - Tél. 01 56 06 81 00
NATURE DES TRAVAUX :
Démolition du kiosque de garde
DATE D'AFFICHAGE EN MAIRIE D'ARRONDISSEMENT : 06 Mai 2020
SUPERFICIES
Surface du terrain à démolir : 3 m2
Le dossier peut être consulté sur rendez-vous à la Ville de Paris :
Direction de l'Urbanisme
Sous-direction du permis de construire et du paysage de la rue
Pôle accueil et service à l'usager
6, promenade Claude Levi - Strauss
75013 Paris

Depuis deux mois et jusqu'en janvier, le jardin est fermé au public pour effectuer des travaux inutiles, coûteux et qui n'avaient pas encore démarré le 15 novembre…

Le plus choquant : deux mois après la fermeture, on ne voit toujours pas de travaux. Quel gâchis !
Côté jeux d'enfants, il y avait tout ce qu'il fallait, au moins jusqu'en janvier 2019, quand, après plusieurs mois de fermeture du jardin, déjà, les habitués ont découvert, consternés, que, dans la partie haute de ce jardin qui s'élève par degrés, le portique-toboggan-jeux à grimper qui faisait le bonheur des enfants de 4 à 11 ans du quartier et du centre aéré voisin avait été détruit, remplacé par une cage grillagée pouvant accueillir une dizaine de « footeux ». Ceci sans aucune concertation préalable.
La destruction de cet équipement pour enfants avait suscité un tollé : quasiment neuf, il avait remplacé un équipement plus ancien de même nature. A une pétition signée par des centaines de riverains, la mairie d'arrondissement avait tenté de répondre en organisant deux réunions publiques à l'école de la rue Lepic. Condamnation unanime des nombreux participants, constatant, dès l'installation de la cage à foot, la dégradation de l'atmosphère du jardin : intrusions nocturnes pour occuper le terrain, confisqué dans la journée par des grands ados et de jeunes adultes, circulation de joints… avec l'expulsion de fait des enfants, tout particulièrement des filles. Au moment où l'on parle de « dégenrer » les cours d'école, n'y aura-t-il pas un.e élu.e pour s'inquiéter de l'éviction des filles ?

C'était déjà une hérésie de remplacer des jeux pour tout petits (ci-dessus) par une "cage à foot" (en haut). Pourquoi en rajouter en détruisant le joli kiosque installé à l'entrée lors de la création du jardin (à gauche) ? Résultat : le square est fermé pendant de longs mois !

NE PAS PERSÉVÉRER DANS L'ERREUR
On ne sait toujours pas qui est à l'initiative de ce funeste projet. Pas moi, nous a déclaré Eric Lejoindre, maire du XVIIIe rencontré le 27 février 2020. Serait-ce un de ses adjoints, non réélu aux municipales de juin 2020 ?
Peu importe, l'important aurait été de ne pas persévérer dans l'erreur.
Mais pourquoi avoir cassé un ensemble d'équipements pour enfants et installé à sa place une cage à foot ? Tropisme qatari façon PSG ? Volonté de faire se lever une nouvelle génération pour les JO de 2024 ? Il s'est dit (on renonce à savoir qui l'a dit) que les adolescents avaient besoin aussi d'un espace à eux. Soit, mais ce n'est pas facile à trouver dans ce quartier dense. Pourquoi avoir choisi ce petit jardin, pourquoi avoir détruit un équipement tout neuf et qui donnait entière satisfaction ? A la différence des enfants, nécessairement accompagnés par des adultes, un adolescent peut se déplacer vers des terrains un peu plus éloignés : qui, collégien ou lycéen, n'a pas rejoint un terrain de sport à deux ou trois stations de métro ?
A ces cafouillages – le mot est gentil – se sont ajoutées des interférences politiciennes. Un footballeur professionnel en retraite a présenté une liste aux élections municipales d'avril dans le XVIIIe sous l'étiquette Décidons Paris soutenue par LFI. Il avait d'emblée pris parti pour l'installation de la cage à foot devant laquelle il enregistrait une vidéo, accusant de discrimination sociale les citoyens qui souhaitaient le retour du toboggan, ceci en termes très vifs. Il obtint 9,3% des suffrages soit 3,6% des inscrits (il serait intéressant d'affiner ces chiffres dans les bureaux de vote du secteur des Abbesses). Ce résultat devrait donner à réfléchir aux élus en charge du dossier.

SAUVONS LE KIOSQUE !
Un beau petit jardin fermé pendant des mois, pour des travaux annoncés, travaux aberrants, qui semblent n'avoir jamais commencé et c'est tant mieux. Cette situation relève du royaume du père Ubu.
Et maintenant, que demandons-nous ?
Déjà ne pas détruire ce kiosque : il est charmant et s'il est enlevé, on ne pourra rien installer sur une si petite surface.
Remonter l'équipement portique-tobbogan-jeux en lieu et place de la cage à foot. On veut croire qu'il n'a pas été détruit mais entreposé quelque part…
Rappeler aux collégiens et aux lycéens footeux que, depuis la rentrée scolaire, les transports publics sont gratuits pour eux. Ils peuvent se déplacer quelque peu.
Enfin, rompre avec ce « bougisme », changer pour changer, aboutissant le plus souvent au pire des résultats ou n'aboutissant à rien, projet perdu dans les sables, sans qu'on sache qui est responsable de quoi. Détruire disent-ils.
Et, au plus tôt, rouvrir ce jardin au public.

PHILIPPE LIMOUSIN

DES PAROLES AUX ACTES !

Eric Lejoindre maire du XVIIIe écrivait le 5 avril 2019 dans un courrier reçu notamment par déCLIC 17/18 : « À l'occasion de deux réunions publiques animées par mon adjoint Philippe Durand, s'est exprimée la volonté des riverains du square et des utilisateurs présents de voir cet équipement (le city-stade) déplacé et qu'un espace de jeu pour les 4-10 ans puisse trouver sa place dans le square.
C'est sur cette hypothèse que j'ai demandé aux services des espaces verts de travailler notamment sur la possibilité de déplacer le city-stade dans un autre lieu. Chacun le comprendra, cela nécessite également un peu de temps (…). Mais en tout état de cause, il me semble évident que le statu quo ne peut être envisagé. »
Tout est dit. Mais, depuis vingt mois, rien n'est fait.

Le jardin de la rue Burq, une affaire qui dure depuis trop longtemps :
sur notre site declic1718.org retrouvez nos articles
**dans le Journal n°35 printemps-été 2019 pages 6 et 7 "Square Burq les ratés de la non-concertation"*
**dans le Journal n°36 automne-hiver 2019 page 5 "D'un jardin l'autre la cage à foot du square de la rue Burq "*

RÉNOVATION ET VÉGÉTALISATION POUR LA MAIRIE DU XVIIe

DEPUIS JUILLET DERNIER, LA MAIRIE DU XVIIe EST EN TRAVAUX ET ELLE LE RESTERA JUSQU'À JUILLET 2021. UN CHANTIER À LA MESURE DU DÉFI : METTRE EN BEAUTÉ CE QU'UN MÉCHANT BLOG PRÉSENTE COMME « LA MAIRIE LA PLUS MOCHE DE PARIS ». LA RUE DES BATIGNOLLES EST FERMÉE À LA CIRCULATION SUR TOUTE L'EMPRISE ET POUR TOUTE LA DURÉE DU CHANTIER.

La mairie des Batignolles, dessinée par l'architecte Paul-Eugène Lequeux et inaugurée le 21 octobre 1849 par le président de la République Louis-Napoléon Bonaparte. Elle devint tout naturellement la mairie du XVIIe en 1860. Elle fut démolie en mars 1970.

Lors de son inauguration le 10 janvier 1973, la mairie du XVIIe avait été présentée comme la première mairie parisienne du XXe siècle. Elle aura été la seule construite en ce siècle. Les mauvaises langues ajoutent « et c'est heureux ! »

C'est pourtant l'œuvre de deux architectes, Pierre Bure et Alfred Favre, prolixes durant l'après-guerre et la période de la reconstruction, dont la veine devait être épuisée pour ce bâtiment d'un style qu'on pourrait qualifier de pompidolien : béton armé mais façade revêtue de pierre d'Hauteville, allèges en alto-quartz façon marbre, menuiseries extérieures en aluminium. On a échappé aux balcons parés de plexiglas qui fleurissaient à cette époque sur les immeubles un peu chics. Cette mairie du XXe siècle avait été fraîchement accueillie. Pourtant, le temps n'avait pas manqué pour la réflexion : depuis 1963, on parlait d'un concours d'architecture…

Dans le quotidien Le Monde du 10 janvier 1973, Alain Faujas, note si *« l'avancée sur la rue de la salle des mariages est agréable avec ses grandes vitres teintées et agrémentées de flèches d'aluminium* (la rénovation en cours n'y touche pas) *[…] la façade donne une impression de monotonie avec des fenêtres étroites et nombreuses séparées par de larges montants ».*

D'UNE MAIRIE L'AUTRE

Avant cette mairie du XVIIe dont la façade est en travaux, sur le même lieu, un édifice, la première mairie de la commune des Batignolles, avait été inauguré le 21 octobre 1849 par Louis-Napoléon Bonaparte, président de la République, futur Napoléon III : banquet de 400 couverts, grand bal, feu d'artifice. Œuvre de l'architecte Paul-Eugène Lequeux, grand prix de Rome, cette mairie était devenue indispensable. Alors qu'au début du XIXe siècle, il n'y avait aux Batignolles que quelques maisons et des exploitations agricoles, on commence à lotir sous le Premier Empire, les constructions se développent rapidement sous la Restauration et la Monarchie de Juillet : petites maisons avec jardin, immeubles de rapport. On compte 3 500 habitants en 1827, 14 000 en 1842, 65 000 en 1860 quand Paris annexe les communes suburbaines.

Entre temps, en 1830, les secteurs des Batignolles et de Monceau s'étaient séparés de la commune de Clichy, devenant une commune de plein exercice. Deux bâtiments administratifs sont édifiés 54 rue des Batignolles et 50 rue Truffaut, rapidement trop petits pour cette ville-champignon.

ENFIN LEQUEUX VINT

Avant d'être l'architecte de la mairie des Batignolles inaugurée en 1849, Paul-Eugène Lequeux avait agrandi l'église Sainte-Marie des Batignolles en 1834, Adolphe Azémar construit en 1838 le théâtre des Batignolles qui deviendra bien plus tard le théâtre Hébertot.

Après l'église, le théâtre, ces symboles d'une commune en plein essor aux portes du Paris d'alors, une mairie moderne s'imposait.

Pour un coût avoisinant le million de francs-or, Paul-Eugène Lequeux construit un bâtiment abritant l'ensemble des services de l'administration municipale et des salles d'apparat. Trois niveaux en pierres de taille ainsi décrits : *« En retrait de la rue des Batignolles, hautes fenêtres à chapiteaux triangulaires, pilastres corinthiens, consoles, avant-corps formant péristyle, immense campanile surmonté d'une horloge à quatre cadrans qui sera rasé en 1952. »*

En 1860, Paris absorbe la commune des Batignolles et, tout naturellement, la mairie des Batignolles devient la mairie du XVIIe arrondissement de Paris. Continuité au-delà du changement de statut, Auguste Balagny reste maire. Ses mandats successifs s'étendent de 1834 à 1870. L'édifice se révèle vite trop petit malgré l'annexion, en 1939, des deux écoles de filles et de garçons qui la flanquaient. Il faut dire qu'à cette date, le XVIIe arrondissement compte 221 000 habitants, bien loin des 26 000 de 1849.

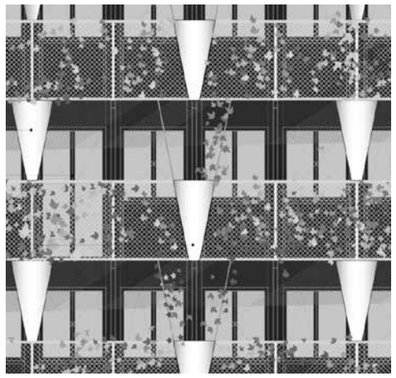

Plus qu'un "toilettage" de l'édifice, il s'agit d'améliorer les performances thermiques et acoustiques du bâtiment et de participer au programme de végétalisation de la ville.

UN PROJET DE RECONSTRUCTION QUI PREND SON TEMPS…

Un premier projet de 1941 est finalement rejeté en 1955… On envisage une cité administrative sur un vaste plateau au-dessus de la gare des Batignolles.

C'est en 1965 que le Conseil municipal adopte le projet de reconstruction in situ. Il était temps ! En 1973, Le Monde évoque *« les fonctionnaires se rappelant avoir entendu le maire Richard Baret maugréer en contemplant les lézardes de son bureau : elle va me tomber dessus ! »*

L'édifice de Lequeux est démoli en mars 1970. Les services de la mairie s'installent provisoirement porte de Clichy, au 2 boulevard Berthier en attendant l'inauguration du bâtiment de Bure et Favre qui intervient en 1973.

UN CACHE-MISÈRE ? PAS VRAIMENT !

Il y a dix ans déjà, émergeait l'idée d'une façade végétale et pas seulement à déCLIC 17/18. Un cache-misère ? Pas vraiment. Parmi les objectifs annoncés, améliorer les performances énergétiques du bâtiment, le confort thermique et acoustique, participer au programme de végétalisation de la ville et, enfin, moderniser l'image de la mairie et de sa façade sur la rue des Batignolles.

Les travaux en cours, pilotés par l'agence TOA, réalisés par l'entreprise Eliez, prévoient le remplacement des menuiseries d'origine par des menuiseries à ventilation haute, l'isolation extérieure, la création à chaque niveau de garde-corps filets surmontés d'une casquette-coursive, l'installation d'une centaine de jardinières suspendues où les végétaux seront plantés en octobre 2021, saison propice.

Une couverture végétale sera aménagée sur le toit-terrasse : plus de 700 m² de « toiture garrigue », 150 m² de « zone gravillonnée toundra », des bacs ornementaux, des jardinières. L'ensemble pour un coût de 194 000 € hors taxes.

Pendant la durée des travaux et à cause de l'emprise du chantier sur le trottoir et la chaussée, la rue des Batignolles est fermée par un portail coulissant entre la rue des Dames et la rue Mariotte. Le cheminement des piétons est préservé le long de la façade de la mairie côté rue des Dames.

Reprenons ce beau programme de l'agence TOA *« la végétalisation de la façade offre l'opportunité de voir fleurir en période printanière et estivale l'emblème tricolore de notre nation ».* **ISMÉRIE DUCROQUET**

cadre de vie

LA CIRCULATION DANS NOTRE QUARTIER : UN CASSE-TÊTE PERMANENT

MÊME SI NOUS SOMMES PARTISANS DE LA LIMITATION DE LA PLACE DE LA VOITURE DANS PARIS, LA FAÇON DONT LA MUNICIPALITÉ A GÉRÉ CES DERNIÈRES ANNÉES LA CIRCULATION DANS NOTRE QUARTIER NOTE UN DÉDAIN PROFOND DE L'OPINION DES HABITANTS. ET SI UNE AUTRE POLITIQUE ÉTAIT POSSIBLE ?

L'avenue de Clichy et l'avenue de Saint-Ouen ont été de tout temps des voies de circulation importantes pour entrer et sortir de Paris vers le Nord-Ouest. Avec la généralisation de la voiture depuis les années 1950, les problèmes d'embouteillages se sont aggravés et ce n'est pas la calamiteuse décision de Jacques Chirac de classer « Axe rouge » l'avenue de Clichy entre la place et La Fourche qui a amélioré la situation.
Il a fallu la réfection de cette partie de l'avenue et de la place, terminées en 2013, pour que la situation devienne plus soutenable pour les riverains. Les cyclistes qui montent l'avenue vers la Fourche se sentaient les grands oubliés de cette rénovation. La possibilité qui leur a été donnée d'emprunter la rue Biot puis au nord la rue Lemercier à contre-sens a présenté une alternative acceptable et nombre d'entre eux ont délaissé l'avenue pour emprunter des itinéraires alternatifs comme, à l'est, les rues Forest et Cavalotti.

L'avenue de Clichy vue de La Fourche : les vélos et les trottinettes qui veulent aller vers l'avenue de Saint-Ouen doivent être attentifs. Quelque cent mètres plus loin (photo de gauche), impossible de prendre à gauche pour emprunter la rue Pierre Ginier.

LE TRIBUNAL DE PARIS CHANGE LA DONNE

La mise en service du Tribunal de Paris, porte de Clichy, a bouleversé le paysage. Lors d'une réunion d'information tenue rue Gilbert Cesbron en février 2018, a été annoncée la décision de mettre la partie nord de l'avenue Clichy (de La Fourche à la Porte) en sens unique pour permettre aux véhicules de police et de gendarmerie de mieux desservir le Tribunal depuis le centre de Paris, l'avenue de Saint-Ouen devant suivre un peu plus tard, mais dans l'autre sens. En bonne logique, l'entrée dans Paris emprunterait l'avenue de Clichy et la sortie l'avenue de Saint-Ouen, les habitants devant adapter leurs habitudes à cette nouvelle situation.
Ce fut fait début janvier 2019 dans les conditions que l'on sait : une signalétique en amont de La Fourche impossible à déchiffrer, des panneaux de sens unique trop petits par rapport à l'enjeu, aucune force de police pour expliquer le changement de sens. Si l'on ajoute que, deux ans plus tard, les principaux systèmes de navigation n'ont pas encore intégré cette modification et que les exceptions sont nombreuses (bus, taxis, pompiers et policiers, livraisons…), force est de constater que nombre d'automobilistes et de deux roues (certains de bonne foi ?) continuent de descendre l'avenue comme avant…
Mais, globalement la situation s'est beaucoup améliorée dans l'année qui a suivi cette décision.

LE CHOC DES « CORONAPISTES »

C'est dans ce contexte que, à la veille du second tour des élections municipales (une concession tardive à des alliés potentiels ?) que, dans la nuit et sans concertation préalable, la circulation est de nouveau modifiée. Les riverains ébahis constatent un matin que la voie centrale est interdite aux voitures et réservée au vélos et trottinettes dans les deux sens, une seule voie étant dévolue dans chaque sens aux bus, voitures et aux livraisons. Le résultat ne s'est pas fait attendre : les transports en commun de surface, relégués sur une seule voie, sont très ralentis. Ils mettent aux heures de pointe plus de dix minutes pour parcourir le tronçon de l'avenue situé entre La Fourche et la place où circulent les bus 21, 54, 74 : aux heures de pointe, 30 autobus dans chaque sens.
Ainsi, pour faciliter la circulation des vélos et autres trottinettes, et peut-être des négociations électorales, on sacrifie les transports en commun de surface. Il est vrai que les usagers ne sont pas les mêmes : côté deux roues, des gens plutôt jeunes, le plus souvent de sexe masculin, côté autobus, une clientèle souvent plus âgée qui souhaite éviter les escaliers du métro, des personnes avec des chariots, des valises, des poussettes. Et les conducteurs de bus, eux, s'arrêtent au feu rouge. L'Hôtel de ville avait choisi son camp !
Très vite, nous alertons le cabinet de Christophe Najdovski, alors adjoint à la voirie et aux transports. Cinq mois plus tard, nous attendons toujours ne serait-ce qu'un accusé-réception…
Pour remédier à cette situation, la municipalité ne trouve rien de mieux que d'interdire purement et simplement la circulation des voitures sur l'ensemble de l'avenue entre la rue Guy Môquet et la place de Clichy. Avec, il est vrai, une tolérance pour les riverains.
La situation est aujourd'hui ubuesque car il a fallu faire des exceptions à chaque fois qu'une rue se jette dans l'avenue. Il en va ainsi des rues Clairaut et La Condamine à l'ouest et des Apennins et du Docteur Heulin à l'est. Ainsi, un automobiliste arrivant par la rue La Condamine est obligé de tourner à droite mais est tenu, un peu plus loin de prendre à nouveau à droite dans la rue Hélène, et il ne peut plus tourner à gauche pour emprunter la rue Pierre Ginier, une des rares entrées du Quartier vert Cavallotti. Pour aller côté XVIIIe, il doit passer rue Lemercier puis rue Biot (quand elle n'est pas interdite le soir à la circulation pour honorer les tenanciers de bistrot…) faire le tour par la place de Clichy et remonter jusqu'à la rue Pierre Ginier… Un non-sens écologique !
Plus généralement, la circulation se reporte maintenant sur les rues adjacentes qui n'ont pas été conçues pour cela avec des nuisances pour les riverains et un problème de sécurité pour les autres usagers de la rue. Sans compter la pollution induite par cet allongement des parcours et le casse tête que cela représente pour tous les riverains qui garent leur voiture dans les rares parkings du quartier (encadré).

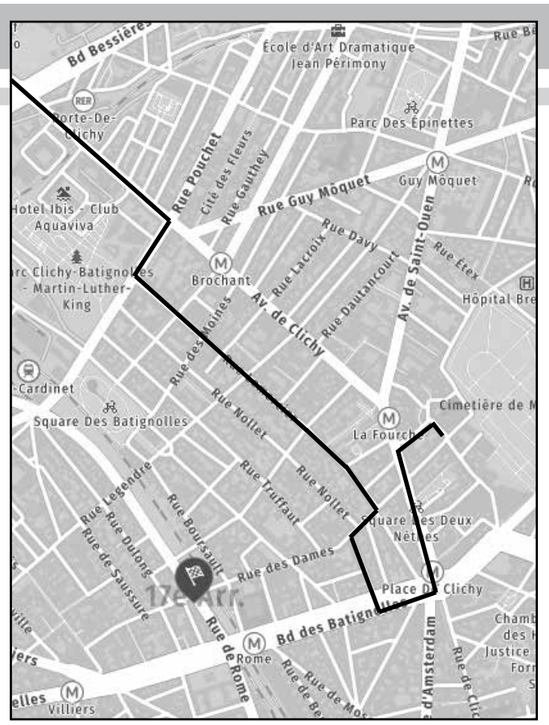

Un automobiliste venant de la porte de Clichy et se rendant rue Cavalotti n'a d'autre choix que de faire le tour de la place de Clichy… en empruntant la rue Darcet quand la rue Biot est réservée aux "bistrotiers". Pourquoi ne pas permettre aux riverains de tourner à gauche avenue de Clichy vers la rue Pierre Ginier ?

DÉSATURER LA LIGNE 13

La municipalité se défend en annonçant que cet aménagement – la rue d'Amsterdam a elle aussi été profondément modifiée – a pour objectif de désaturer la ligne 13. Il suffit de compter le nombre de cyclistes qui empruntent cet axe (même si indéniablement leur nombre a beaucoup augmenté tant qu'il a fait beau) pour constater que cet impact est pratiquement négligeable. Pendant plusieurs jours, autour du 15 juin, nous avons effectué des comptages de 18 à 19 heures dans le haut de l'avenue de Saint-Ouen. Où une coronapiste a été aménagée, là aussi à la va-vite. En une heure, circulaient de 160 à 200 vélos dans les deux sens, quand, dans le même temps, circulent sur la branche Est de la ligne M13 de 40 à 50 rames, également dans les deux sens : 160 à 200 cyclistes, c'est l'équivalent d'un ou deux wagons MF77 d'une rame.

UNE ALTERNATIVE EST POSSIBLE

Il semblerait que ce dispositif doive être évalué (par qui ? Il est à craindre que cette évaluation soit de parti-pris). Et pourquoi ne pas revenir à la situation antérieure et proposer aux cyclistes l'emprunter les petites rues (en limitant leur usage aux riverains ou en supprimant le stationnement des véhicules motorisés d'un côté) ?
Ce pourrait être une alternative acceptable et beaucoup plus agréable pour les vélos et les trottinettes. Et pour les piétons qui empruntent les petites rues du quartier.
Il y a bien longtemps que déCLIC 17/18 milite pour la fin du « tout-voiture » dans Paris. Il prône pour cela une réelle concertation quartier par quartier et le développement d'une offre de transports en commun plus efficaces et moins polluants.

IDIR MASSON

LES GYMKHANAS D'UN RIVERAIN

Un adhérent, qui loue un parking au 20/22 avenue de Saint-Ouen, nous fait part de ses difficultés.
« Si j'arrive en voiture du périphérique nord (après sans doute m'être arrêté plusieurs fois aux feux tricolores de ce "boulevard urbain" pour laisser passer les piétons !) et si je sors porte de Saint-Ouen pour me rendre à mon parking du 20/22 avenue de Saint-Ouen (en haut de l'avenue, côté XVIIIe), j'aimerais que quelqu'un de bien renseigné me dise comment il faut faire avec le nouveau dispositif mis en place.
On ne peut plus, depuis déjà un certain temps, à la porte de Saint-Ouen, monter l'avenue de Saint-Ouen. Donc, pour l'instant, je tourne à droite à la porte de Saint-Ouen et je prends le boulevard des Maréchaux (Berthier), côté XVIIe. Puis, à gauche, rue Pouchet, à gauche rue Navier, à droite rue Baron, tout droit rue Gauthey, à gauche rue Guy Môquet, à droite rue Davy, encore à droite rue Legendre, enfin à gauche avenue de Clichy jusqu'à La Fourche, puis à gauche avenue de Saint-Ouen jusqu'à mon parking. On voit déjà le gymkhana, le rallongement du parcours, etc., du fait de la mise en sens unique de l'avenue de Saint-Ouen depuis la porte du même nom jusqu'à La Fourche. Mais c'est comme ça… Cela a été décidé, je m'y plie. J'ajoute que je suis très-très loin de prendre ma voiture tous les jours. Donc, je ne fais pas partie des plus concernés. Mais là où l'affaire se complique, c'est quand on me signale que, de la rue Legendre, je ne peux plus tourner à gauche pour remonter l'avenue de Clichy jusqu'à La Fourche, m'obligeant à reprendre la rue Lemercier et la rue La Condamine, puis l'avenue de Clichy et tourner là aussi avenue de Saint-Ouen pour réintégrer mon parking du 20/22 de cette avenue, côté XVIIIe !
[…]
C'est carrément une histoire de fous ! Du jamais vu à Paris ! Imagine-t-on l'avenue de la porte d'Orléans interdite du jour au lendemain à la circulation dans les deux sens ?
J'espère que tout cela n'est qu'une plaisanterie car je ne peux pas croire que quelqu'un de sensé ait pu prévoir un tel plan. »

(Re)-Découvrez le site de notre association !

Pour accéder au site de déCLIC 17/18, tapez www.declic1718.org

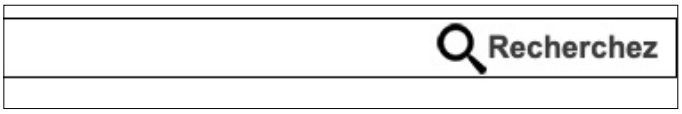

TOUT EN HAUT DE LA PAGE D'ACCUEIL : un cadre avec une loupe. Tapez le mot-clé qui vous intéresse et vous verrez apparaître tous les articles du site s'y rapportant

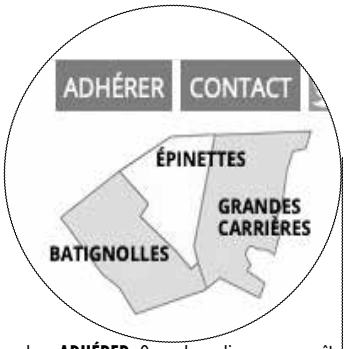

• A droite, un cadre : **ADHÉRER.** Quand on clique, apparaît le bulletin d'adhésion à télécharger. Pour adhérer, imprimez-le, remplissez-le et envoyez-le à : Association déCLIC 17/18 ,3 rue Etienne Jodelle 75018 Paris en joignant un chèque du montant de votre adhésion ou don

•Un cadre **CONTACT.** Vous pouvez ainsi nous joindre par mail. Nous vous répondrons

• Un cadre **TWITTER,** pour les réseaux sociaux

• **LES CARTES DE NOS TROIS QUARTIERS**. En cliquant sur la carte d'un quartier, vous êtes dirigés vers tous les articles se rapportant à ce quartier

LE BANDEAU BLEU de la page d'accueil permet d'entrer directement dans chacune des rubriques du site. Les images du carousel permettent d'accéder directement aux articles correspondants

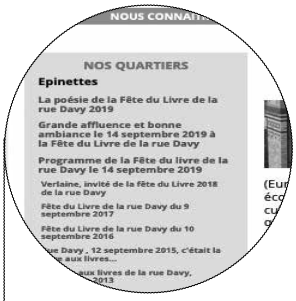

À gauche, dans chaque page d'article, **UNE TABLE D'ARTICLES** permet de naviguer d'un article de la rubrique à l'autre

Au centre de la page d'accueil, **SIX PAVÉS EN IMAGES** mettent chacun en avant un article choisi dans chacune des rubriques du site. En cliquant sur « Lire la suite », on peut lire la totalité de cet article

L'INTÉGRALITÉ DU CONTENU DES 20 PLUS RÉCENTS NUMÉROS DE DÉCLIC 17/18 est consultable en ligne. C'est une formidable base de données sur notre quartier et les activités de notre association !
En cliquant sur l'image du Journal, apparaîtront toutes les couvertures des numéros passés. Cliquez sur le lien de la couverture que vous avez choisie, vous pourrez alors lire tous les articles de ce numéro

FAITES CONNAÎTRE NOTRE SITE POUR DONNER DE LA FORCE À NOTRE ASSOCIATION ET NOUS DONNER ENCORE PLUS DE MOYENS D'AGIR

DÉCLIC 17 18

ASSOCIATION DES QUARTIERS DE LA PLACE DE CLICHY ET DES AVENUES DE CLICHY ET DE SAINT-OUEN
BULLETIN D'ADHÉSION/ RÉ-ADHÉSION À RETOURNER 3 RUE ETIENNE JODELLE 75 018 PARIS

NOM : ..... PRÉNOM : ..... COURRIEL : .....

ADRESSE : .....

ADHÈRE EN QUALITÉ DE : MEMBRE BIENFAITEUR COTISATION VERSÉE (MINIMUM 20 €) : ..... €

MEMBRE ACTIF COTISATION VERSÉE (MINIMUM 10 €) : ..... €

DATE : ..... /..... /..... SIGNATURE :

POUR LA BONNE DIFFUSION DE NOS COURRIERS, MERCI DE PERMETTRE L'ACCÈS À VOTRE BOÎTE AUX LETTES EN PRÉCISANT VOTRE CODE D'IMMEUBLE : .....

AGIR AVEC déCLIC17/18 : DIFFUSEZ CE JOURNAL – FAITES CONNAÎTRE LE SITE WWW.DECLIC1718.ORG – **FAITES NOUS PART DE VOS IDÉES. MERCI**